



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
14 DECEMBRE 2020**

**OBJET : Remplacement de Madame Annie RIVIÈRE au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.**

L'an deux mil vingt,  
le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

**Etaient présents :**

Monsieur MAUGER, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Madame SEBIH, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Madame LENOIR, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur LAMAAZI, Madame ROUXEL, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur BOURGEOIS et Monsieur LTEIF.

**Etaient absents :**

Madame BRETON, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur MAUGER.  
Monsieur NÉRIN, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame MOREL.  
Monsieur CORTÈS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame LENOIR.  
Madame BÉRAULT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER.  
Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BOUZAKNOUN.  
Madame PINOT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.

Madame SÉNÉCHAL, absente.

Madame Chadia BOUZAKNOUN est désignée secrétaire de séance.



## Le Conseil,

Considérant la délibération n°21/20 du 03 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a désigné les membres qui devaient siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant que, parmi ces membres désignés, figurait Madame Annie RIVIERE, 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire,

Considérant que Madame Annie RIVIÈRE a présenté, pour raisons personnelles, sa démission dudit Conseil d'Administration,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

## Délibère

**Article 1 :** Désigne Madame Leïla SEBIH comme nouveau membre pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 28

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 4

**Adopté à la majorité**

Date de convocation : 04/12/2020

Date de l'affichage : 15/12/2020

N° : 87/20



Philippe MAUGER

Vice-président du Pays du Clermontois

